

Chozeau, Frontonas, Vénérier, Disimieu, Saint-Julien, Annoisin, Cessieu, Montceau, Saint-Sorlin, Saint-Baudille, Saint-Alban, Demptézieu ».

Le prieuré de Saint-Hippolyte de Crémieu fut fondé sans doute par les bénédictins de Saint-Chef dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Il avait sous sa dépendance les églises voisines de Saint-Etienne, d'Hyères, de Siccieu, de Saint-Marcel, de Saint-Jean-Baptiste de Ville, de Saint-Maurice de Béthenou, de Sainte-Marie, de Saint-Romain de Jallionas, de Tortas, de Chassonas, de Sainte-Claire de Mionze, de Vasseras, qui, toutes, par l'accord de 1172, furent déclarées appartenir au monastère de Saint-Chef¹. Ce prieuré ne semble pas du reste avoir jamais eu une vie monastique bien active, il se trouvait sur la colline de Saint-Hippolyte et faisait face à la colline de Saint-Laurent, sur laquelle était élevé le château de Crémieu.

En 1185, Bernard Allemand, comme Abbé de Saint-Chef, compte cent sols à Arbert de la Tour, qui lui cède ses droits sur les dîmes de Biol². En 1190, l'abbé Arbert d'Innimont, son successeur, est choisi comme arbitre entre les moines d'Innimont et ceux de Portes, dans le Bugey. C'est sur son avis qu'Arbert de la Tour dispose de ses possessions par testament et s'embarque pour la Terre Sainte³.

En 1197, les habitants de Saint-Chef rachètent pour 6000 sous un droit de main-morte dénommé mortelage, et que prélevait sur eux le monastère de Saint-Chef.

Dans le *Cartulaire des Ecouges*, publié par M. l'abbé Auvergne⁴, il est fait mention, en 1203, de l'Abbé de Saint-Chef, Algodius ou Argodius, qui signe, comme témoin, une convention entre les moines des Ecouges et ceux de Bonnevaux, au sujet des paquerages de Sérézin, près de Bourgoin, que l'Abbé des Ecouges prétendait tenir des barons de la Tour, tandis que le monastère de Bonnevaux les revendiquait comme lui ayant été concédés par les seigneurs de Demptézieux. Aynard de Moirenc, qui était

1. Cf. R. Delachenal, *Histoire de Crémieu*, p. 11, et *Statistique générale du départ. de l'Isère*, t. III, pp. 414-415, Grenoble, 1846.

2. Collombet, *loc. cit.* ; t. II, p. 89, et abbé Varnet, *loc. cit.*, p. 168.

3. *Valbonnais*, *loc. cit.*, p. 182, et abbé Varnet, *ibid.*

4. P. 105.